



Location de locaux très vétustes

Par **jehanne**, le **23/10/2010** à **20:17**

Bonjour,

je loue depuis 30 ans un fonds de commerce et un petit appartement où il n'y a pas eu de travaux depuis fort longtemps je vous laisse imaginer l'état !!! aussi j'aimerais savoir quelles sont les démarches à suivre étant donné que j'ai maintes et maintes fois proposé un achat ou une location-vente etc... rien à faire !!!! désormais, je suis lasse de vivre dans un logement non conforme il s'en faut ! sans parler du fonds de commerce où il y a eu plusieurs départ de feux !!! Que dois-je faire ? Merci de me guider Jehanne

Par **mimi493**, le **23/10/2010** à **20:24**

non conforme à quoi ?

Il faut savoir quand même, qu'il a déjà été jugé, que certains travaux sont à la charge du locataire resté longtemps. ainsi, il a été jugé qu'au bout de 20 ans d'occupation, refaire les peintures c'est de l'entretien donc à la charge du locataire.